



ESPACE JEUNES
CCFP



**INSCRIPTION MERCREDIS MAI, JUIN ET JUILLET
2024**

Je soussigné(e) :

Demeurant à :

Désire inscrire le jeune :

Date de naissance :

	Tout l'après midi	Après l'UNSS
Mercredi 15/05/2024	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mercredi 22/05/2024	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mercredi 29/05/2024	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mercredi 05/06/2024	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mercredi 12/06/2024	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mercredi 19/06/2024	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mercredi 26/06/2024	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mercredi 03/07/2024	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

LE MIDI :

- Ramassage à 12h05 devant le Collège de Senonches
- Le jeune arrive seul entre 12h15 et 12h30
- Le jeune est amené entre 12h15 et 12h30
Par un parent ou par * :

LE SOIR :

- Retour en minibus
 - Digny (Le soir à 17h45 devant l'église)
 - Jaudrais (Le soir à 17h55)
 - La Ferté Vidame (Le soir à 18h15 à l'ALSH)
 - Avec accueil à l'ALSH jusqu'à 18h30
- Le jeune repart seul de l'espace jeunes entre 17h et 17h45
- Le jeune est récupéré entre 17h et 17h45
Par un parent ou par *

* les personnes venant chercher votre jeune doivent être notées sur le dossier d'adhésion annuelle ou sur une autorisation spécifique.

Je m'engage, après avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription, à respecter et à faire respecter par le jeune le règlement en vigueur dans l'Espace Jeunes (visible sur place ou sur le site internet : www.lespep28.org)

SIGNATURE OBLIGATOIRE DU TITULAIRE DE L'AUTORITE PARENTALE, PRÉCÉDÉE DE LA MENTION "LU ET APPROUVÉ"

Fait à Le :

La fiche de réservation est à remettre au Directeur de l'Espace Jeunes le plus rapidement possible, accompagnée du dossier unique (si nouvelle inscription)
avant le :

Mercredi 17 Avril 2024